

Sola gratia

Issu des cinq 'sola 'de la Réforme

Lecture

Romains 8 : 26-39

26 De même l'Esprit aussi nous vient en aide dans notre faiblesse. En effet, nous ne savons pas ce qu'il convient de demander dans nos prières, mais l'Esprit lui-même intercède [pour nous] par des soupirs que les mots ne peuvent exprimer. 27 Et Dieu qui examine les cœurs sait quelle est la pensée de l'Esprit, parce que c'est en accord avec lui qu'il intercède en faveur des saints.

28 Du reste, nous savons que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés conformément à son plan. 29 En effet, ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils, afin que celui-ci soit le premier-né d'un grand nombre de frères. 30 Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; ceux qu'il a appelés, il les a aussi déclarés justes; et ceux qu'il a déclarés justes, il leur a aussi accordé la gloire.

31 Que dirons-nous donc de plus? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? 32 Lui qui n'a pas épargné son propre Fils mais l'a donné pour nous tous, comment ne nous accorderait-il pas aussi tout avec lui? 33 Qui accusera ceux que Dieu a choisis? C'est Dieu qui les déclare justes! 34 Qui les condamnera? [Jésus-]Christ est mort, bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu et il intercède pour nous! 35 Qui nous séparera de l'amour de Christ? Serait-ce la détresse, l'angoisse, la persécution, la faim, le dénuement, le danger ou l'épée? 36 De fait, il est écrit: C'est à cause de toi qu'on nous met à mort à longueur de journée, qu'on nous considère comme des brebis destinées à la boucherie.

37 Au contraire, dans tout cela nous sommes plus que vainqueurs grâce à celui qui nous a aimés. 38 En effet, j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni le présent ni l'avenir, ni les puissances, 39 ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur.

Introduction

Je vous rappelle qu'il s'agit de cinq expressions latines qui résument l'essentiel de la foi chrétienne (en particulier au niveau du salut).

1-“Sola Scriptura,”	Le	salut	par	l'Écriture	seule
2-“Sola Gratia,”	Le	salut	par	la grâce	seule
3-“Sola Fide,”	Le	salut	par	la foi	seule
4-“Solus Christus,”	Le	salut	en	Christ	seul
5-“Soli Deo Gloria,”	Le salut pour la seule gloire de Dieu "				

Avant de considérer le deuxième de ces Solas : « Sola Gratia », je vous rappelle que nous avons déjà considéré ensemble l'autorité des écritures en terme de vie et de foi; son inspiration plénière, son indestructibilité et son immuabilité.

A propos de «la grâce seule», les réformateurs s'inspirent de la théologie d'Augustin d'Hippone, Père de l'Église, qui affirme que le salut ne peut venir que d'une libre décision de Dieu, omniscient et omnipotent (aucun mérite humain).

Ce principe est affirmé par Paul, dans plusieurs de ses lettres. Il déclare ainsi en Éphésiens (2.8) : «Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu».

> Ainsi, les pères de l'église et réformateurs comprennent, selon les Écritures, que ce n'est qu'en vertu de la grâce de Dieu que l'homme pécheur reçoit de Lui, la foi qui le sauve. C'est un don immérité.

* Mais que signifie donc ce mot grâce ?

> Il fait partie de notre langage chrétien. Nous l'employons ainsi journallement dans nos prières : «Accorde-nous la grâce...», «Donne-nous ta grâce...», «Fais preuve de grâce envers untel ou pour telle raison...etc».

Pour répondre plus précisément à cette question, je vous donnerai deux définitions (une plus courte et l'autre un peu plus étoffée).

1^{ère} définition : La grâce est la faveur imméritée de Dieu pour ceux qu'Il a décidé d'aimer. Elle se manifeste dans leur salut.

2^{ème} définition : Pour J.I. Packer, «le mot grâce exprime le processus par lequel Dieu, dans un élan spontané de bonté, sauve des pécheurs. Il aime ceux qui ne sont pas aimables, fait alliance avec eux, pardonne leurs péchés, se révèle à eux et suscite de leur part une réaction. Il les amène finalement à Le connaître parfaitement, à faire de Lui leur délice, et Il triomphe de tous les obstacles qui, à chaque étape, s'opposent à la réalisation de Son plan... La grâce est une décision souveraine libre mettant en œuvre un plan souverainement efficace »

Un des passages les plus courts, mais aussi les plus complets des Écritures, qui reprend l'essentiel de ce qu'écrit Packer sur la grâce de Dieu, est celui de Ro. 8.28-39. Paul nous y apprend que :

- cette grâce remonte à avant la création du monde ;
- elle a comme finalité notre ressemblance à Christ et notre participation à une nouvelle humanité ;
- elle nous sauve du péché en nous rendant justes ;
- elle nous transforme et nous garde tout au long de notre vie ;
- elle nous assure une gloire éternelle avec Dieu.

Après ces quelques mots d'introduction, considérons plus précisément la grâce de Dieu selon ce « Sola Gratia ».

Sola Gratia

I Quelle est la finalité de la grâce de Dieu ?

II En quoi a consisté la grâce de Dieu ?

III Comment la grâce de Dieu se manifeste-t-elle aujourd'hui ?

IV Qui peut nous séparer de la grâce de Dieu ?

I Quelle est la finalité de la grâce de Dieu ?

Paul nous apprend au v.29, la finalité de cette grâce divine (la raison profonde du don immérité du fils de Dieu) : «Il les a prédestinés à être semblables à l'image de Son Fils afin qu'Il soit le premier-né d'un grand nombre de frères».

Nous découvrons ici une double finalité de la part de Dieu :

- 1) que les chrétiens soient rendus semblables à Jésus ;
- 2) qu'ils deviennent ainsi membres de Sa famille.

=> Voilà donc le grand projet que Dieu s'est proposé pour chacun de Ses enfants: Le transformer à l'image glorieuse et parfaite de Son Fils, dans le but de le rendre participant d'une nouvelle humanité. Celle-ci régnera éternellement, dès après le jugement final, dans une communion étroite avec Dieu.

** Connaissant cette grâce que Dieu lui a accordée en J-C - être rendu à tous égards semblable à la personne humaine de Jésus et participant d'une nouvelle humanité - l'enfant de Dieu devrait plier les genoux devant Dieu et L'adorer.

En effet, alors qu'il était autrefois mort par ses fautes et par ses péchés, enfant de colère, sans espérance et sans Dieu dans le monde, Dieu a cependant jeté un regard de faveur sur lui (« d'avance ») et déterminé qu'il deviendrait un jour semblable à la personne parfaite de Son Fils pour régner éternellement avec lui au sein d'une humanité parfaite. Quelle Grâce !!!

=> Remarquez que, selon le v.29, la grâce à l'égard du chrétien trouve sa source en Dieu «avant les temps». Elle s'accomplit ensuite durant sa vie, puis après la fin des temps. Ainsi la grâce de Dieu pour les Siens court de l'éternité passée à l'éternité future en passant par le présent. La grâce de Dieu englobe donc l'éternité et l'histoire.

II En quoi a consisté la grâce de Dieu ? (v.30)

Si la grâce du Seigneur consiste à transformer ses enfants à l'image de Son Fils pour en faire une nouvelle humanité, Paul nous rappelle qu'une des étapes importantes est de les sauver.

L'apôtre détaille ce salut au v. 30 lorsqu'il fait référence à l'appel et à la justification : «Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés.»

> Voilà deux étapes distinctes - quoique concomitantes – (appel, justification) au moyen desquelles Dieu sauve par grâce de la tyrannie du péché et de la colère à venir, tous ceux qu'Il a déterminé de transformer à l'image de Christ.

La première étape est l' appel : «Il les a aussi appelés».

Cette affirmation signifie que, ceux que Dieu a connus d'avance, sont à un moment déterminé de leur existence efficacement appelés à la repentance et la foi, au moyen des Écritures.

* Comment cela se passe-t-il ?

> L'Esprit-Saint se saisit en fait de l'Évangile annoncé pour le révéler avec efficacité à l'âme qu'Il veut sauver. Celle-ci, comprenant dès lors la réalité de son péché et la justice de sa condamnation éternelle, ne peut faire autrement que de se confier en Christ pour être sauvée.

Quelqu'un a défini cet appel irrésistible de la façon suivante : «C'est un acte de Dieu le Père par lequel, au moyen de la proclamation de l'Évangile, Il appelle les hommes à Lui d'une manière telle qu'ils y répondent par la foi qui sauve»

A titre d'illustration de cet appel efficace, écoutez l'histoire de Lydie la marchande de pourpre : « Il y avait là une femme craignant Dieu, du nom de Lydie, marchande de pourpre, de la ville de Thyatire. Elle écoutait, et le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour qu'elle s'attache à ce que disait Paul.»

L'étape suivante dont nous parle Paul est celle de la justification : «Et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés»

L'apôtre nous apprend ici que celui qui se repent de ses péchés et se confie en Jésus-Christ, est ensuite revêtu de la parfaite justice de Jésus et dès lors officiellement déclaré juste par Dieu.

> La justice parfaite de Jésus-Christ ayant été mise au compte du pécheur repentant, celui-ci est désormais officiellement déclaré juste par Dieu.

> Cette déclaration de justice revêt un caractère définitif. Un croyant est, dans ce sens, déclaré juste par Dieu une fois pour toutes. La justice de son Sauveur le recouvre éternellement.

=> Résumons ce que nous venons de considérer de la grâce de Dieu à l'égard de chaque chrétien.

> D'avance, et en vertu de son amour immérité pour lui, Dieu a déterminé qu'il ressemblerait un jour à Son Fils et qu'il appartiendrait à une nouvelle humanité.

> Au jour déterminé par Lui, Il l'appelle efficacement au salut par l'action régénératrice de l'Esprit. Il le conduit ainsi à la repentance et à la foi, le recouvre de la justice de Christ et le déclare officiellement parfaitement juste.

> Désormais, Il voit Son enfant revêtu de cette justice divine comme d'un manteau qui couvre ses fautes et Il lui est favorable. Il se réjouit pour toujours en lui.

** Voilà cette grâce de Dieu redécouverte par les réformateurs. Elle a comme source l'amour éternel de Dieu, l'œuvre rédemptrice de Christ et l'action régénératrice de l'Esprit Saint (3 p.). En vertu de cette grâce salvatrice, Dieu reçoit son enfant avec bienveillance tel un Père aimant et bénissant.

III Comment la grâce de Dieu se manifeste-t-elle aujourd'hui ?

Aux versets 28 puis 31 à 34, nous découvrons quatre grâces réservées journallement à ceux que Dieu a prédestinés à devenir semblables à Christ : Il fait concourir toutes choses pour leur bien; Il est leur juge bienveillant; le Fils et le Saint-Esprit sont leur avocat.

1ère manifestation de la grâce de Dieu : Il fait concourir toutes choses pour le bien du chrétien (v.28)

Cela signifie que chaque événement de la vie du chrétien (heureux, malheureux, neutre) travaille à son bien. C'est-à-dire que, dans sa providence, Dieu dirige souverainement et irrésistiblement chacune de ses circonstances - même la souffrance, la tentation et le péché – en vue de son bien (c'est-à-dire sa sanctification).

** Voilà une réalité qui vous concerne. Si vous êtes enfants de Dieu, si vous l'aimez parce qu'Il vous a sauvés en vue d'une gloire éternelle, aucune des circonstances de votre vie n'échappe à Son autorité et à Sa souveraineté. Il fait tout concourir (joies et peines) pour votre bien. Car «celui qui a commencé en vous une œuvre bonne, en poursuivra l'achèvement jusqu'au jour de Jésus-Christ» Ph.1.6.

Comme Paul l'écrit encore en 1 Th.3.13, 5.23, Dieu œuvre tout au long de la vie du croyant, au gré des circonstances qu'Il a déterminées afin de le sanctifier tout entier, corps et âme. Il affermit ainsi son cœur afin qu'il soit irréprochable et saint devant Dieu, lors de l'avènement de Jésus-Christ.

=> Voilà la grâce de la sanctification.

2ème manifestation de la grâce de Dieu : Le Père est un juge bienveillant (31-33)

Dans ces versets, nous sommes comme transportés dans un tribunal. Ecoutez Paul : «Qui sera contre nous ? Qui accusera les élus de Dieu ? Qui les condamnera ?»

Lorsque l'apôtre pose ces questions, il se souvient qu'une des actions essentielles du diable contre les chrétiens consiste à les accuser journallement devant Dieu. Jean l'appelle d'ailleurs en Ap.12.10 « l'accusateur des frères, celui qui les accuse devant notre Dieu jour et nuit ».

Ces accusations consistent à affirmer devant Dieu à leur encontre : «Faillites, indignité, culpabilité, incapacité, orgueil, égoïsme...». Ces accusations signifieraient notre condamnation définitive si nous n'avions à notre disposition une défense solide.

=> Cependant, l'apôtre nous apprend que nous bénéficions d'une défense parfaite. Nous apprenons en effet au v.32 que Dieu le Père a pourvu à notre pardon en offrant Lui-même Son propre Fils afin qu'Il subisse notre châtement.

** Qui plus est, Paul affirme que si notre juge n'a pas épargné Son propre Fils afin de nous sauver, Il nous donne beaucoup plus encore. Il est désormais notre Père et nous fait don de toutes Ses richesses. Nouvelle manifestation de la grâce : le Père est bienveillant.

3ème manifestation de la grâce de Dieu : Le Fils est notre avocat (v.34).

Nous découvrons au v. 34 que Christ est mort pour nos péchés, ressuscité pour notre justification et désormais glorifié à la droite de Dieu. Il nous représente au ciel et intercède pour nous.

Cela signifie qu'Il atteste auprès du Père de notre salut et nous défend aussi contre les accusations de l'ennemi. Ayant été tenté comme nous en toutes choses, Il sait aussi plaider en notre faveur auprès du Père afin que nous soyons efficacement secourus dans nos besoins, épreuves et tentations.

Il transmet aussi au Père nos confessions lorsque, conscients de nos fautes, nous nous en repentons. Il nous permet ainsi de retrouver la communion que nous avons perdue.

4ème manifestation de la grâce de Dieu : Le Saint-Esprit est notre avocat.

En Ro.8.26-27, nous découvrons que, lorsque nous sommes dans la faiblesse, incapables de savoir comment prier, peut-être accablés sous les accusations de l'ennemi, l'Esprit Saint pousse à notre place des soupirs inexprimables au Père.

> Voilà l'action de cet autre avocat qui nous connaît et plaide notre cause d'enfants de Dieu auprès du Père céleste. Si Christ dans le ciel nous représente, le Saint-Esprit transmet nos cris ou nos soupirs au Père qui les reçoit avec une tendresse toute paternelle.

=> Voilà donc, chers amis, comment la grâce de Dieu se manifeste journallement pour nous qui avons été prédestinés à devenir ressemblants à Jésus-Christ, participants d'une nouvelle humanité, appelés efficacement au salut et justifiés, non seulement Dieu fait concourir journallement toutes choses à notre bien mais Il nous accorde de surcroît une défense parfaite, constituée de chaque personne de la trinité.

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit nous justifient, nous purifient, nous défendent, nous secourent et plaident pour nous dans les lieux célestes.

IV Qui peut nous séparer de la grâce de Dieu ?

Après nous avoir montré la portée éternelle de la grâce de Dieu dans sa finalité et son action journalière, Paul termine (vv.35-39) en révélant que cette grâce est irrésistible, dans ce sens qu'aucun ennemi ne pourra jamais Lui faire échec.

- Quoi qu'il se passe dans notre existence : mort ou vie.
- Qui que ce soit qui nous attaque ou tente de nous séduire pour nous faire tomber : être d'en haut, d'en bas, anges ou démons.
- Que l'on nous persécute ou que l'on nous acclame.
- Que nous soyons jeunes, dans la force de l'âge ou à l'automne de notre vie.

> Il n'est absolument rien qui pourra nous séparer de la grâce de Dieu manifestée pour nous en Jésus-Christ.

Bien au contraire, nos pires ennemis, nos circonstances les plus sombres, comme les plus heureuses concourent toutes à notre bien. Elles travaillent ensemble dans la main de Dieu (le divin potier) à former en nous la stature parfaite de Jésus-Christ.

A Dieu soit la gloire pour notre salut !

Régis BERDOULAT

Services :

1991-1995

- A travaillé pour la Maison de la Bible et la Société Biblique de Genève - <https://maisonbible.fr/>

1998- 2004

- Responsable de la Jeunesse Action Biblique Suisse romande - <https://jabsuisseromande.ch/>

- Implanteur de l'église évangélique Action Biblique d'Yverdon - <https://www.action-biblique.ch/>

2004-2016

- Pasteur de l'église réformée baptiste de Lausanne - <https://baptiste-lausanne.ch/>

2018-2020

- Pasteur de l'Eglise évangélique Action Biblique de Ville-la-Grand - <http://www.abvlq.com/>

2019-2020

- Directeur adjoint de l'Institut Biblique de Genève - ibg.cc

Depuis 2020

- Pasteur de liaison de l'Union d'église Action Biblique France - <https://actionbiblique.fr/>

Autres responsabilités:

- Président du Collège Biblique (2007-2015)

- Vice-président du colloque biblique francophone (2012-2016)

- Professeur à l'Institut Biblique de Genève - <https://www.ibg.cc>

- Professeur à la faculté Jean Calvin - <https://www.facultejeancalvin.com>

- Enseignement et conférences théologiques ou en relation d'aide (Suisse, France, Belgique, Canada, Côte d'Ivoire, Togo et Haïti).

Formations :

- Technicien système information, communication, sécurité aéronautique de l'armée de l'air (1985)

- Diplôme de l'Institut Biblique de Genève (1998)

- Licence, puis Master 2 en théologie à la faculté Jean Calvin (2011-2013)

- Master en science du Counseling (Psychothérapie) à Cairn University (2018) - <https://cairn.edu/>

- Deux certificats en accompagnement pastoral à la Christian Counseling and Educational Foundation (2018) - <https://www.ccef.org/>

- Doctorat en théologie pastorale de Carolina University (2021) - <https://carolinau.edu>

Verset préféré :

« Pour moi m'approcher de Dieu c'est mon bien. » Ps.73.28.